

DEPARTEMENT
DOUBS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE VALENTIGNEY 25700

N° d'ordre
2022-1706

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 mars 2022

Président : M. Philippe GAUTIER, excusé
Vice-Présidente : Mme PELISSIER, présente
Présents : Mmes GAUTIER – PARROT – BICHET
PELLETIER – MICHAUD - BOURQUIN
M. PERTUISET – CARRE
Excusé : M GUINCHARD

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	
Cas échéant, nombre de procurations	
Résultat du vote (pour ou contre)	
Date de la convocation	28 février 2022

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Conformément aux dispositions du code général des Collectivités territoriales, l'article 10 du règlement intérieur du Conseil d'administration et l'article 107 de la loi n° 20154-991 du 7 août 2015 (NOTRe), il est stipulé que dans la période de deux mois avant le vote du budget primitif, un débat a lieu au sein du conseil d'administration sur les orientations générales de ce budget.

Madame Maud PELISSIER, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que le vote, à l'issue du débat, a valeur juridique.

Suite à la présentation de ce rapport, un débat s'engage entre les administrateurs au sujet des recettes et des dépenses pour l'établissement du Budget Primitif 2022.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de prendre acte des orientations budgétaires 2022.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait en séance les, an, mois et jour que dessus.

SOUS - PREFECTURE
14 MARS 2022
MONTBELIARD



La Vice-Présidente du CCAS
Maud PELISSIER,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Maud Pelissier".

CCAS - Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Vers une sortie de crise sanitaire ?

En 2021, la situation sanitaire ne s'est pas améliorée mais le CCAS a pu fonctionner normalement sur rendez-vous uniquement. En lien avec l'accueil de la mairie, depuis l'après confinement 2020, la porte d'entrée du CCAS est fermée. Les gens sonnent lorsqu'ils arrivent.

Au vu de l'amélioration de la situation sanitaire, nous pourrions envisager d'ouvrir à nouveau la porte du CCAS, tout en recevant toujours les usagers sur rendez-vous.

Le nombre de personnes inscrites au portage de repas à domicile est toujours dans la « fourchette haute » depuis mars 2020. En effet, nous comptons entre 75 et 80 personnes en moyenne par jour. Ce service est un réel plus pour les personnes âgées de la commune. Le marché concernant le prestataire de portage de repas à domicile a été repassé fin 2021 avec la cuisine d'Uzel. Également créé pour les personnes de plus de 60 ans, le service Mobival est de plus en plus sollicité, en grande majorité pour des rendez-vous médicaux sur l'ensemble de l'Aire urbaine.

En 2021, le thé gourmand dansant a eu lieu comme habituellement vendredi 26 et samedi 27 novembre avec la distribution des cadeaux en parallèle. La situation sanitaire a provoqué une baisse des inscriptions mais la manifestation s'est bien déroulée.

En 2022, avec l'allègement de la crise sanitaire, le CCAS souhaite relancer ses animations et diverses activités à destination des seniors mais également de l'ensemble du public accueilli au CCAS. C'est le cas, notamment avec l'organisation du forum recrutement prévu le 4 mai.

Aussi, le CCAS propose pour cette année, de nouvelles activités comme un atelier sophrologie, un atelier numérique et une sortie à Passavant la Rochère et si possible au marché de Noël en Alsace. Le CCAS fait la proposition aux membres du CA pour 2022 de participer financièrement au coût des activités pour les seniors les plus en difficulté.

Grâce au questionnaire envoyé à tout le fichier personnes âgées (1998 questionnaires envoyés), le CCAS a renforcé son réseau de bénévoles, notamment pour la participation au thé dansant. Ce sont des « jeunes retraités » dynamiques qui sont venus agrandir l'équipe de bénévoles existante.

Afin de poursuivre l'étude de ce questionnaire, cette année, nous accueillons une stagiaire (IUT GACO) pour dépouiller et recenser les autres points du questionnaire afin de voir ce qu'attendent les seniors de notre commune, en matière de loisirs, d'activités, de services...

En ce qui concerne les ressources humaines, le CCAS compte toujours 10 agents (8 titulaires, 1 agent en contrat et 1 agent mis à disposition par la ville). L'effectif est stable.

Dans le domaine social, la crise attendue en 2021 suite à la situation Covid a été moins importante que prévue. L'enveloppe budgétaire allouée aux secours d'urgence a été moindre par rapport à 2020. Cela nous laisse penser que les personnes ont plus travaillé en 2021 avec

la reprise de l'activité économique. Le profil de l'année 2022 se présente de manière identique à 2021 pour l'instant.

Enfin, les partenaires du CCAS qui tiennent des permanences dans nos locaux ont tous été présents en 2021 et continuent d'accueillir le public, sur rendez-vous uniquement.

Le CCAS continue de jouer pleinement son rôle d'acteur de proximité auprès des usagers, tant pour les personnes en difficulté que pour les personnes en situation de handicap en maintenant les visites à domicile et la distribution de chèques services. Premier interlocuteur des personnes âgées de la commune, le CCAS a également été sollicité par l'ARS concernant la vaccination des séniors ne pouvant se déplacer.

PERSONNES ÂGÉES

a) Repas à domicile :

En matière de livraison de repas à domicile, après le fort bond de 2020, le nombre de repas livrés quotidiennement reste élevé. Le nombre de personnes à profiter du service portage de repas, mensuellement, est en moyenne de 80. Les prévisions pour 2022 s'annoncent conformes à celles de 2021, soit en moyenne entre 75 et 80 personnes/jour. Le marché avec le prestataire La cuisine d'Uzel a été renouvelé au 1^{er} janvier 2022.

b) Vacances Seniors :

En 2021, l'opération les « Vacances Seniors » en partenariat avec l'ANCV a été un succès. Le séjour, au club Vacancier à Mûr de Bretagne s'est déroulé du 25 septembre au 2 octobre 2021. Le partenariat avec la ville de Mathay s'est bien passé. Il a été cité en exemple dans le cadre des opérations mutualisées sur lesquelles travaille l'UDCCAS à laquelle le CCAS est adhérent. Aussi, il est donc renouvelé pour 2022.

L'enveloppe allouée par l'ANCV pour l'année 2022 est nettement supérieure à celle de 2021. L'aide sera donc de **6660 € (soit 180 € x 37 personnes)**. Elle était de 4 800 € l'an passé.

Les personnes partiront à Cap Breton dans les Landes, **du 18 au 25 juin 2022**. Pour le CCAS, financièrement, cette opération est une opération blanche.

c) Fêtes et cérémonies

➤ Thé dansant gourmand et cadeaux :

En 2021, les élus ont souhaité revenir à l'organisation traditionnelle du thé dansant gourmand et de la distribution des cadeaux.

Thé dansant gourmand :

Pour le vendredi 26 novembre, 192 personnes se sont inscrites au thé dansant mais seulement 145 sont venues. Pour le samedi 27 novembre, nous avons eu 135 inscriptions et 84 participations réelles. Aussi, sur les deux jours 98 personnes inscrites ne sont pas venues au thé dansant. C'est la première année que nous constatons de si nombreux désistements. Cela est probablement dû à la situation sanitaire du moment et au fait d'avoir à présenter le pass sanitaire.

Coût du thé dansant gourmand 2021 : 4 388, 95 €

Le cadeau aux aînés :

1280 cadeaux ont été achetés auprès de M Billotte pour 2021. Soit $1280 \times 19 \text{ €} = 24\,319,35\text{€}$
12 cadeaux restants sont cédés aux restaurants du cœur par le biais de M Pertuiset.

Prévisions 2022 :

Le thé dansant des aînés aura lieu les 25 et 26 novembre 2022.

Après la réunion bilan avec les élues du CCAS, il a été décidé de prendre une marge à peine plus importante concernant la commande de cadeaux mais de rester sur un coût unitaire de 19 €.

- **1310 cadeaux à 19 € : 24 890 €**
 - Coût de la réception thé dansant : 7 000 €
- Total : 31 890 €**

Pour mémoire :

Coût global des 1 600 cadeaux en 2020 : 32 564, 86 € (20,35 € TTC/cadeau)

Coût total 2019 (cadeaux + thé dansant) : 30 028,71 €

➤ Les anniversaires :

En 2021, nous avons offert 163 ballotins de chocolat aux personnes de 90 ans et plus, pour un coût de 2 608 €.

Coût prévisionnel pour le CCAS en 2022 : $16 \text{ € (ballotin de chocolat)} \times 181 = 2\,896 \text{ €}$

d) Mobilité des Séniors :

Le service de mobilité à destination des séniors « Mobival » est désormais installé et fonctionne bien. Ce service bénéficie aujourd'hui d'une bonne visibilité auprès des Boroillots

et des structures comme « Age et Vie ». En 2021, les plannings ont été remplis. 2022 suit le même chemin. En effet, nous effectuons de plus en plus de transports à destination médicale ou paramédicale (médecin, kiné, podologue...) sur le pays de Montbéliard et jusqu'à Belfort.

Nombre de déplacements en 2021 : 1 222 pour 5763,50 € de recettes

e) Activités et animations :

Après le projet conte et mémoire en 2020 et 2021, le CCAS s'efforce de proposer aux aînés des activités innovantes. Après cette période de confinement et de restrictions, les seniors sont demandeurs et souhaitent à nouveau réaliser des sorties ponctuelles et s'inscrire à de nouvelles activités. En 2022, nous mettrons en place deux sorties à la journée. La première à Passavant la Rochère et la seconde au marché de Noël en Alsace (ville à déterminer). Un second atelier sophrologie va démarrer prochainement. Cette discipline connaît de nombreuses demandes dues certainement au contexte anxiogène produit par la Covid19.

Les ateliers « code de la route » vont être mis en place durant l'année, animé par Mme Netillard, de l'association Agir Solidarité Franche-Comté.

Une nouvelle activité dans le domaine de la prévention, en lien avec l'association Unis Vers Selle de Bavans, propose aux aînés de les « remettre en selle » en toute confiance. Enfin, sont également prévus en lien avec PMA des ateliers numériques qui visent à sensibiliser les aînés à l'utilisation de tablettes et/ou ordinateurs.

Nous prévoyons une enveloppe budgétaire de **3000 €** pour l'année 2022.

f) Participation financière du CCAS aux activités, animations et sorties des seniors :

C'était déjà le cas auparavant, mais depuis la crise sanitaire et le confinement, de nombreuses personnes âgées ressentent un sentiment de solitude et ont supprimé leurs sorties ou participation à une activité, qu'elle soit culturelle, de loisirs ou sportive.

En 2021, le CCAS a relancé son offre concernant les activités avec la mise en place du yoga sur chaise et de la sophrologie. Ces deux activités affichent complet. Cette année, nous souhaitons étoffer nos propositions et diversifier nos offres afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent participer.

Aussi, afin d'offrir la possibilité aux personnes résidant sur la commune de Valentigney, ayant des revenus modestes de participer à des ateliers ou sorties proposés par le CCAS, celui-ci interviendrait financièrement pour les Boroillots non imposables.

Participation activités (yoga sur chaise, sophrologie, gym-douce...) :

- 1- Pour une cotisation jusqu'à 100 € : participation du CCAS à hauteur de 20%
- 2- Pour une cotisation à partir de 101 € jusqu'à 200 € : participation à hauteur de 25% ou 30% (à définir)

Exemple de tarif des activités en cours : Yoga (80€/an) et sophrologie : 70 €/12 séances pour un groupe de 10 personnes maxi

Participation sorties touristiques ou culturelles :

Prise en charge de 40% du coût de la journée

Questions/limites : faut-il limiter à une participation par an et par personne ? Pour une activité et une sortie ?

Pour info, les personnes non imposables sont aidées à hauteur de 180 € par l'ANCV pour Vacances seniors.

SERVICE SOCIAL

L'année 2021 a été bouleversée par deux arrêts maladie relativement long pour deux travailleurs sociaux du CCAS. Cela a engendré 13 600 € de coût supplémentaire pour le CCAS sur l'année 2021.

Le travail social se poursuivra en 2022 avec la distribution de chèques services, de colis alimentaires et le règlement de certaines factures notamment énergétiques. Malgré la crise sanitaire encore présente, les secours octroyés par le CCAS en 2021 sont dans la moyenne habituelle (hors 2020). La fin d'année a connu une hausse des demandes notamment de travailleurs pauvres. L'année 2022 suit cette augmentation avec toujours des situations nouvelles, et notamment des jeunes gens sans enfants avec des emplois précaires ou pas d'emploi du tout.

Nous prévoyons une enveloppe secours d'urgence pour 2022 d'un montant de 35 000 €.

Pour mémoire : enveloppe secours d'urgence en 2020 : 35 333 € et 21 859,24 € en 2021

Guerre en Ukraine :

Aujourd'hui, nous ne mesurons pas encore les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'économie française et notamment sur les personnes aux revenus les plus modestes. Le CCAS, à travers son service social, s'adaptera au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Solidarité Femmes :

Le CCAS, pour la quatrième année poursuit son engagement vis-à-vis de l'association Solidarité Femmes avec un coût de 3000 € pour les permanences tenues au CCAS.

Recettes :

Concernant les recettes, la convention R.S.A. entre le CCAS et le Département a été renouvelée pour l'année 2022 sur les mêmes bases que 2021. Normalement, la subvention est allouée au prorata du nombre de dossiers instruits par le CCAS. La prévision 2022 est de : **28 800 €.**

RESSOURCES HUMAINES

a) L'équipe du CCAS :

- Catégorie A :

1 directrice,

3 agents en filière sanitaire et sociale : 3 travailleurs sociaux (1 assistante sociale et 1 conseillère en économie sociale et familiale à 100% + 1 conseillère en économie sociale et familiale à 80%).

- Catégorie B :

2 agents en filière administrative : l'animatrice en charge des séniors et de l'aide légale et l'agent chargé de la comptabilité et de la gestion administrative

- Catégorie C :

1 agent affecté à la gestion de l'accueil (80%),

1 agent adjoint technique pour le portage de repas à domicile,

1 agent en contrat PEC à temps complet jusqu'au 2 avril puis en contrat CCAS

1 agent mis à disposition par la ville

b) La Gestion des remplacements :

Départ en retraite de Joëlle Bourquin :

Mme Bourquin nous a informés de son départ en retraite prévu en février 2023 mais avec un départ effectif courant août 2022. Le recrutement est en cours. Il est important de prévoir un tuilage surtout si la personne ne connaît le nouveau logiciel de comptabilité Ciril et Millésime senior.

Financièrement, une enveloppe de **25 000 €** est prévue afin d'assurer le salaire de l'agent jusqu'en décembre 2022, qui prendra la suite de Mme Bourquin.

Portage de repas et « Mobival » :

Depuis 2020, dans un souci d'économie, nous avons sollicité les services de M. Franck Lecomte agent Ville, dans le but de venir en soutien sur « Mobival » et sur le portage de repas. Le binôme Christine Alzingre et Franck Lecomte sur ces 2 services fonctionne parfaitement. Nous avons retrouvé une certaine sérénité qui nous permet d'assurer et de développer au mieux ces deux services.

Le contrat PEC de Christine Alzingre prend fin le 2 avril 2021, nous contractualiserons Mme Alzingre à partir du 3 avril.

Un travailleur social en apprentissage

Christopher Leroux, étudiant en alternance qui prépare le diplôme de CESF a rejoint le CCAS en octobre 2021. Son contrat d'apprentissage prend fin le 31 octobre 2022.

Coût prévisionnel 2022 (formation + salaire) après déduction des aides de l'Etat et de la région : **19 550 €**

c) Un stagiaire DE JEPS

Nous pensions accueillir un stagiaire de Trajectoire Formation pour réaliser l'enquête « Ville Amies des Aînés », sur l'année scolaire 2021/2022, en alternance et conventionné par l'Etat. Toutefois, aucune personne n'a candidaté en 2021. Nous allons renouveler la demande pour 2022. Une des difficultés de recrutement est liée au financement du poste par Pôle emploi.

d) Inclusion numérique

L'an passé, il a été décidé de reporter la venue d'une personne en service civique pour une durée de 6 mois afin de faciliter l'accès au numérique pour les personnes suivies au CCAS. Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous pouvons envisager un recrutement pour septembre 2022.

FORUM RECRUTEMENT DE L'EMPLOI

Dans le cadre du diplôme de Christopher Leroux, il doit mener à bien un projet dans un domaine lié aux compétences du CCAS. Maud Pelissier nous a fait part en 2020 de son souhait d'organiser un forum de l'emploi à Valentigney afin de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises locales qui peinent à recruter. Aussi, il est apparu tout naturellement que le projet de Christopher Leroux pouvait s'inscrire dans cette optique.

Le forum recrutement aura donc lieu le mercredi 4 mai à la salle Jonsco et s'adressera plus particulièrement à un public jeune (moins de 30 ans). Il concernera également les jobs été sur la période estivale. Les partenaires du CCAS liés à l'insertion et l'emploi sont tous partie prenante (Pole Emploi, Idéis, Défi...). Les entreprises ont déjà reçu un courrier leur présentant cet événement et leur offrant la possibilité de s'inscrire. Nous travaillons également en lien avec les collègues du service jeunesse et M Mihoub. Un courrier sera également envoyé au lycée Armand Peugeot.

Coût prévisionnel de cette manifestation :

- Incluant : Accueil café, viennoiseries, les Plateaux repas pour les participants entreprises et partenaires et la communication : 2000 €

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le PRE (Programme de Réussite Educative) auparavant géré par la ville via la Caisse des écoles est passé dans l'escarcelle du CCAS au 1^{er} janvier 2021. Nous prévoyons un budget de 108 000 € pour 2022.

INVESTISSEMENT

Il est prévu pour 2022 l'acquisition de :

- 1 destructeur de papier : 500 €
- 1 formation BO : 2 jours pour 1 400 € (4 agents maxi)
- 1 store : 300 €